

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Installation d'un Comité scientifique renouvelé à l'AFSCA

Par arrêté royal du 25 décembre 2016, les 22 membres du Comité scientifique de l'AFSCA ont été nommés, à partir du 25 janvier 2017, pour un mandat de 4 ans. La composition se trouve sur le [site web](#) du Comité scientifique. Lors de la première séance plénière du 17 février 2017, un Président et un Vice-Président seront élus.

Le Comité scientifique établit des avis scientifiques indépendants sur toutes les matières relevant de la compétence de l'Agence à savoir la sécurité alimentaire, la santé animale et la santé végétale (politique phytosanitaire). Chaque année, le Comité scientifique émet quelques 20 à 30 avis qui, tous, sont publiés sur son [site web](#).

Personne de contact pour la presse néerlandophone: X. Van Huffel (Stafdirectie voor risicobeoordeling van het FAVV - 0473/552.180)

Personne de contact pour la presse francophone: O. Wilmart (Direction d'encadrement pour l'évaluation des risques de l'AFSCA - 0473/836.246)